

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

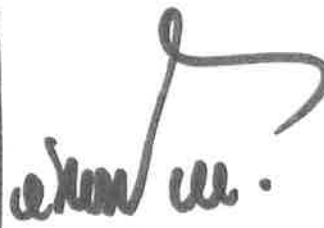
Nous soussignés, Maire de la Ville de Grasse

CERTIFIONS

Avoir affiché le 6 mars 2018 en mairie principale, en mairies annexes et au service urbanisme et application du droit des sols situé au 57 avenue Pierre Sépard - l’avis au public annonçant l’enquête publique relative à la procédure de révision générale du Plan Local d’Urbanisme de Grasse, accompagné de l’arrêté de Monsieur le Maire en date du 5 Mars 2018 prescrivant ladite enquête qui se déroulera du 26 mars au 27 avril inclus.

Grasse, le **23 MARS 2018**

Le Maire,



Jérôme VIAUD

Président de la Communauté d’Agglomération du Pays de Grasse
Vice-Président du Conseil départemental
des Alpes Maritimes

